

Fiche d'information Centres d'appui aux enfants

Les centres d'appui aux enfants (CAE) sont des centres axés sur les besoins des enfants. Ils coordonnent les enquêtes, les poursuites et le traitement des cas de violence faite aux enfants et l'aide apportée aux enfants victimes de violence. Ces centres offrent des services continus et travaillent en collaboration avec différents intervenants dans le but de répondre aux besoins des enfants et des jeunes victimes d'actes criminels. Les CAE visent à réduire au minimum les traumatismes causés par le système de justice pénale en offrant un cadre soucieux du bien-être des enfants et des jeunes victimes d'actes criminels, ainsi que de celui des membres de leur famille. Les centres d'appui aux enfants et aux adolescents (CAEA) offrent les mêmes services que les CAE, mais vise une plus grande fourchette d'âge.

Les centres d'appui aux enfants comprennent une équipe multidisciplinaire formée d'agents d'application de la loi et d'intervenants des services de protection de l'enfance, des services médicaux, des services de santé mentale et des services aux victimes. Les services professionnels offerts par les CAE comprennent la coordination des entrevues judiciaires, l'examen de l'enfant par un professionnel de la santé, la défense des droits de la victime, notamment l'aide et l'appui en vue du témoignage en cour, l'évaluation du traumatisme et le counseling traumatologique.

Les centres d'appui aux enfants aident de diverses manières les enfants et les membres de leur famille à se retrouver dans le système de justice. Par exemple, les CAE offrent un cadre sécuritaire et confortable durant les entrevues menées par les professionnels de la justice pénale et réduisent le nombre d'entrevues et de questions auxquelles est soumis l'enfant afin d'atténuer le traumatisme causé par le contact avec le système de justice pénale. Les CAE offrent également de l'information et de la formation aux professionnels du système de justice sur les pratiques exemplaires relatives à la conduite d'entrevues avec des enfants victimes ou témoins d'actes criminels. Par exemple, l'enregistrement des entrevues en format vidéo se révèle une méthode efficace pour recueillir de l'information utile, susceptible d'aider à la fois la jeune victime et le système de justice. Finalement, les CAE améliorent la communication entre les organismes qui offrent un soutien aux jeunes victimes et l'accès aux services pour les jeunes victimes, les membres de leur famille ou les intervenants du milieu.

Il a été démontré que les enquêtes menées par les CAE sont rentables et réduisent le temps nécessaire aux procureurs pour décider de déposer des accusations au pénal. Les parents dont les enfants reçoivent les services d'un CAE sont plus satisfaits du processus d'enquête et des procédures d'entrevue, et les enfants qui bénéficient des services d'un CAE sont généralement satisfaits de l'enquête et plus susceptibles de dire qu'ils n'ont pas eu peur pendant l'interrogatoire judiciaire.

Depuis 2010, le gouvernement du Canada a affecté plus de 10,25 millions de dollars à l'établissement ou à l'amélioration de centres d'appui aux enfants afin de répondre aux besoins des enfants et des adolescents victimes d'actes criminels. Voici certains des CAE qui ont bénéficié d'un financement du gouvernement fédéral, directement ou par l'entremise d'un partenaire :

- **Nouvelle-Écosse**
 - Halifax (Projet de démonstration du Centre d'appui aux enfants et aux adolescents)
- **Québec**
 - Centre d'expertise Marie-Vincent (Montréal)
- **Ontario**
 - Child and Youth Advocacy Centre at Boost (Toronto)
 - Child Advocacy Centre Niagara (Saint Catharines)
- **Manitoba**
 - Winnipeg Children's Advocacy Centre (Winnipeg)
- **Saskatchewan**
 - Saskatoon Centre for Children's Justice (Saskatoon)
 - Regina Children's Justice Centre (Regina)
- **Alberta**
 - Caribou Child and Youth Advocacy Centre (Grande Prairie)
 - Sheldon Kennedy Child Advocacy Centre (Calgary)
- **Colombie-Britannique**
 - Sophie's Place (Surrey)
 - Alisa's Wish (Maple Ridge–Pitt Meadows)

Le gouvernement du Canada a également financé des projets qui examinent la possibilité d'établir un CAE dans les collectivités suivantes :

- **Ontario**
 - Brampton
 - Cornwall, Stormont, Dundas, Glengarry, et Akwesasne
 - Kitchener
 - Orillia
 - Ottawa
 - Sioux Lookout
- **Colombie-Britannique**
 - Vancouver
 - West Kootenay Bounday
 - Vernon
 - Victoria
- **Yukon**
 - Whitehorse
- **Territoires du Nord-Ouest**

- Yellowknife

-30-

Octobre 2014
Ministère de la Justice Canada